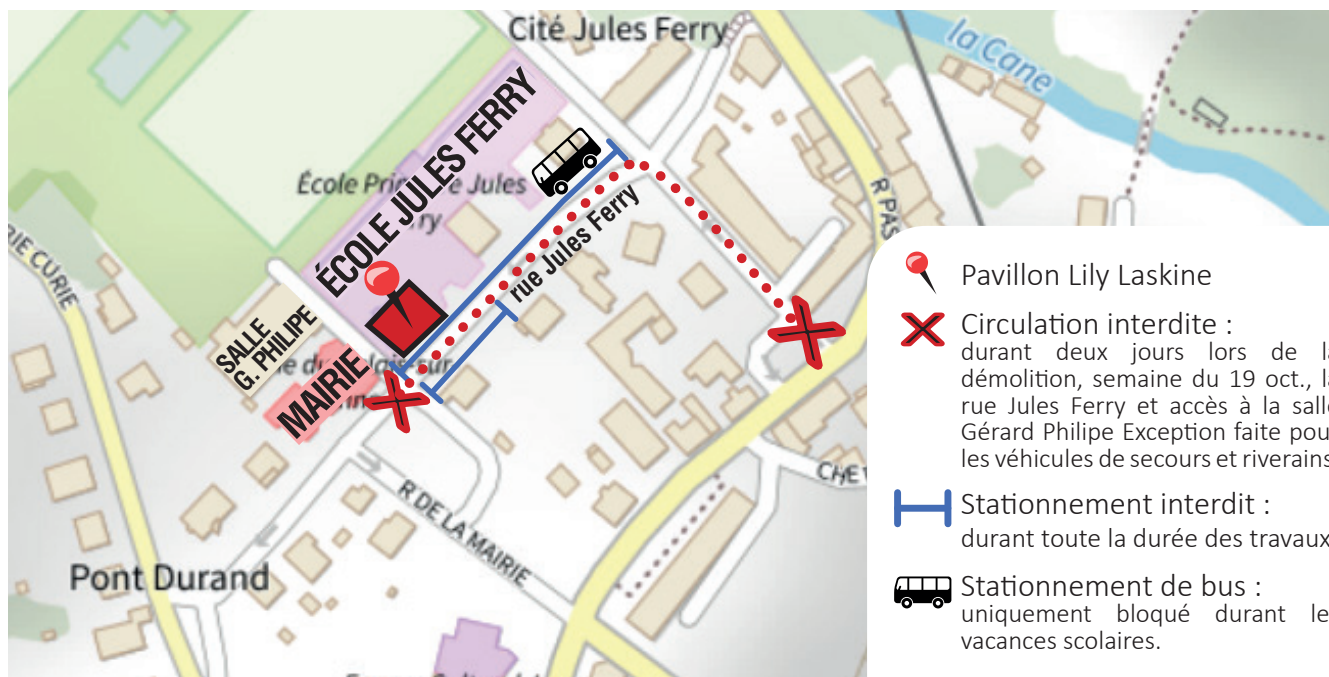


TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

LANCEMENT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DU PAVILLON LILY LASKINE

Dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, les travaux de la phase 1 impacteront la circulation et le stationnement rue Jules Ferry.



EN RAISON DES TRAVAUX :

- ➔ la circulation sera interdite (rue Jules Ferry + accès salle Gérard Philipe) :
deux jours durant la démolition, semaine du 19 octobre (**zone rouge**) ;
- ➔ le stationnement des véhicules sera interdit (**zone bleue**) :
dès la semaine du 12 octobre et durant toute la durée des travaux de démolition.

Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS SUR LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE AU DOS



1. DÉTAILS DES TRAVAUX LIÉS À LA DÉMOLITION

Dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, les travaux de la phase 1 débutent avec les travaux préparatoires (la création de la rampe d'accès et sécurisation du chantier dans la cour de l'école) qui sont actuellement en cours au pavillon Lily Laskine. Ils laisseront place aux étapes suivantes de travaux :

 Semaine du 12 octobre : curage des bâtiments

 Semaine du 19 octobre : démolition complète du pavillon Lily Laskine

2. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

PHASE 1

- **Démolition du pavillon Lily Laskine :**
à partir de la semaine du 19 octobre 2026.



- **Lancement en 2027 des travaux dans le centre-ville en 3 zonages :**

- zone comprenant la mairie et l'arrière de l'école Jules Ferry,
- zone allant de la rue Jules Ferry jusqu'à place René Cassin,
- place centrale Sant Joan de les Abadesses jusqu'à l'Espace Culturel.



- **Fin approximative des derniers travaux :**
estimée courant 2029.

2026

2027

2028

2029

QUELQUES APERÇUS APRÈS TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX



Chemin entre la salle G. Philipe et l'école Jules Ferry

APRÈS TRAVAUX



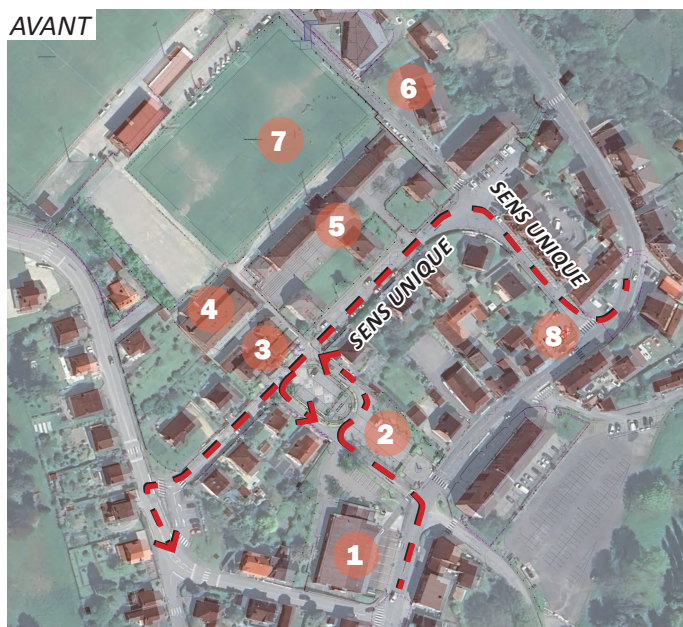
Nouveau parc de stationnement derrière la mairie

**PLUS D'INFOS DANS
LE MAGAZINE N° 57
PAGE 4**

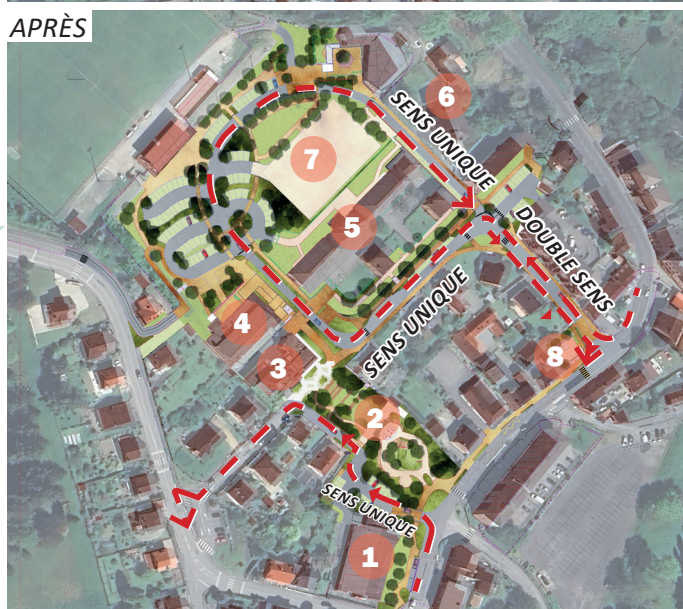


3. NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION À LA FIN DES TRAVAUX DE LA PHASE 1

AVANT



APRÈS



1. Espace Culturel ;
2. Place du centre-ville (après travaux ce ne sera plus un parking mais une place végétalisée, le parking se trouvera derrière la mairie) ;
3. Mairie (devant celle-ci il ne sera plus possible de circuler ou de se garer en voiture, le stationnement se fera sur le nouveau parking Jules Ferry, voir N°7) ;
4. Salle Gérard Philipe ;
5. École élémentaire Jules Ferry ;
6. École maternelle Jules Ferry ;
7. Stade Jules Ferry (sa surface sera réduite après la création du nouveau parc de stationnement mais le stade du Parc sera mis à disposition en remplacement après sa mise aux normes) ;
8. Place René Cassin (elle accueillera après travaux le Monument aux Morts), la route Jules Ferry la jouxtant sera en double sens et sera bordée de trottoirs.